

**1. Intitulé du certificat****Diplôme de Chef d'Entreprise X59 Concepteur d'animations 3D**<sup>(1)</sup> dans la langue d'origine**2. Traduction de l'intitulé du certificat****Ontwerper van 3D animaties (NL)****Designen von 3D-Animationen (DE)****Animation 3D designer (EN)**<sup>(1)</sup> Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.**3. Eléments de compétences acquis**

Le concepteur d'animations 2D/3D prend en charge la réalisation des éléments visuels du produit ou service multimédia entrant dans diverses communications médias.

Le traitement de l'image en 3D introduit la notion de volume par l'adjonction de la troisième dimension donnant une profondeur à l'image.

Il travaille dans une chaîne pluridisciplinaire car les produits à réaliser nécessitent diverses interventions et spécialisations : conception, réalisation, graphisme, animation, montage.

Il se charge de mettre en mouvement les éléments visuels à animer, en utilisant les technologies numériques d'animation.

Le titulaire du certificat est capable de :

- Communiquer dans le milieu du multimédia : exploiter les outils et techniques propres à l'environnement multimédia, se rendre compte de l'importance et des effets des médias visuels, créer un message graphique significatif
- Concevoir des supports graphiques de visuels divers : exploiter les fonctionnalités de logiciels de traitement d'image pour la conception de visuels, exploiter les fonctionnalités de logiciels d'édition de code, de langages orientés et d'animation 3D
- Réaliser des produits médias : créer des produits prépresse simples et écologiques, créer des sites Web (ou éléments) simples et écologiques, créer des produits médias évolués d'animation 3D et écologiques
- Gérer des projets multimédias : effectuer une veille en matière de production multimédia, mettre en œuvre les phases de création de produits médias d'animations 3D, assurer une optimisation de produits finis
- Créer sa propre activité professionnelle et en maîtriser les aspects de gestion : entreprendre, gérer les aspects comptables, financiers et fiscaux, gérer les aspects commerciaux, appréhender les éléments essentiels de la législation

En outre, le titulaire du certificat a fait preuve de ses compétences en gestion conformément à la Loi-programme du 10 février 1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante (MB 21.02.1998)

**4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat**

Concepteur d'animations 3D

<sup>(1)</sup> Rubrique facultative**<sup>(1)</sup> Note explicative**

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site <http://europass.cedefop.eu.int>

© Communautés européennes 2002

## 5. Base officielle du certificat

<b>Nom et statut de l'organisme certificateur</b> IFAPME (organisme d'intérêt public) Place Albert 1er, 31 6000 Charleroi Belgique Tél : 071/ 23 22 22 Fax : 071/23 22 23 <a href="http://www.ifapme.be">www.ifapme.be</a>		Commission communautaire française Service Formation PME Rue des Palais 42 1030 Bruxelles Belgique 02/800.80.00 <a href="http://www.cocof.irisnet.be">www.cocof.irisnet.be</a>	<b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale responsable du référent du certificat</b>  Commission communautaire française Rue des Palais, 42 1030 Bruxelles  Gouvernement wallon Rue Mazy, 25-27 5100 Namur
<b>Niveau (national ou international) du certificat</b>		<b>Système de notation / conditions d'octroi</b> 50 % dans chacune des matières pour les cours de gestion et les cours de pratique professionnelle 60 % pour l'examen C (épreuve intégrée)	
<b>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation</b>		<b>Accords internationaux</b>	
<b>Base légale</b> - Arrêtés du Collège de la Commission communautaire française et du Gouvernement wallon relatifs aux cours de formation dans la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, 20 juillet & 31 août 2000 - Arrêtés du Collège de la Commission communautaire française et du Gouvernement wallon relatifs à l'évaluation continue et aux examens dans la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, 20 juillet & 31 août 2000 - Décret portant assentiment à l'accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française du 15 janvier 2009 -Loi-programme du 10 février 1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante (fixant les cours de gestion)			

## 6. Modes d'accès au certificat officiellement reconnus

Description de la formation professionnelle suivie	Part du volume total de la formation en centre (%)	Durée totale de la formation
Formation de chef d'entreprise sous convention de stage IFAPME	20% en centre de formation 80% en entreprise	2 années
Formation de Chef d'entreprise dont la pratique est suffisamment appréhendée par les cours	100% en centre de formation	2 années
<b>Niveau d'entrée requis</b> - avoir atteint l'âge de 18 ans. - soit être titulaire d'un certificat d'apprentissage ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de première année de chef d'entreprise - soit avoir suivi avec fruit le deuxième degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique, ou le troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas, avoir obtenu le certificat de qualification - soit avoir satisfait à un examen d'entrée		
<b>Information complémentaire</b> Les formations organisées par l'IFAPME / SFPME mettent l'accent sur l'alternance avec une partie importante de la formation se déroulant en entreprise.  <a href="http://www.europass.cedefop.europa.eu">www.europass.cedefop.europa.eu</a>		